

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 28 Novembre 2018

Le Mercredi 28 Novembre 2018 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	16
Membres du Comité de Direction suppléés :	00
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	03
Date de convocation :	21/11/2018

Etaient présents :

-Collège des élus communautaires : M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, M. Francis MAZARS, M. François MARTY, M. Alain ALONSO, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE , M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.

- Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires : M. Matthieu BARRAU, M. Lionel ROLS, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR, M. Michel CABROL.

Pouvoirs :

Mme Evelyne CALMETTE a donné pouvoir à M. Alain ALONSO/ Mme Michèle COUDERC a donné son pouvoir à M. Christian ROCHE / M. Francis CAYRON a donné pouvoir à M. Michel RAFFI.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

FINANCIER – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE

Le Président expose que suite à une baisse de la fréquentation et de ce fait de l'activité du bateau, il convient de régulariser les charges de personnel affectées à cette dernière. La prévision budgétaire d'un montant de 80 000 € a ainsi été recalculée et ramenée à 56 010 €. Cela implique la décision modificative budgétaire suivante d'un montant de - 23 990 €, avec les écritures suivantes :

- Sur la section de **FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE :**

RECETTES		DEPENSES	
Chapitre 70 – compte 7088 autres produits d'activités	- 23 990	Chapitre 012 – compte 6215 charges de personnel	- 23 990
Total	- 23 990		- 23 990

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide la décision modificative n°2 du Budget Annexe.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

Pour extrait conforme,
Publiée le 03 Décembre 2018

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaurès
12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

le Président
Michel RAFFI



Accusé de réception en préfecture
012-527955454-20181128-5_0292812018-EPIC
Reçu le 03/12/2018